

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :
04 juin 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 6-4

Acquisition du bâtiment
Boulangerie

L'an **deux mille dix-huit** et le **11 juin**, à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : MM. RAMEAU, Mme GERARD, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absents excusés : M. AMOUROUX (Procuration à M. PIZZATO), Mme SAINT-SUPERY (Procuration à M. ROUCH)

Absente : Mme TONELLO

Monsieur Jean-Luc PIZZATO est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de BOUSSENS avait construit en 1998-1999 un bâtiment à usage de boulangerie et que ce local avait fait l'objet d'un contrat de location-vente avec Monsieur ALDAY, boulanger, sur une période de 15 ans. Après le décès de ce dernier en 2015, son épouse a vendu le fonds de commerce et conservé la propriété des murs.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Madame ALDAY, en date du 02 mai 2018, dans lequel elle propose de revendre le bâtiment boulangerie à la Commune pour un montant de **QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000.00 €)**.

Il indique que cette proposition est très intéressante financièrement et que, de plus, elle permettrait l'établissement d'un contrat de location-vente avec le nouveau boulanger, Monsieur Emmanuel GIRARD et demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des présents :

- de répondre favorablement à la proposition de Madame ALDAY en faisant l'acquisition du bâtiment boulangerie pour un montant de **QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90 000.00 €) TTC** ;
- d'imputer cette dépense au chapitre 21 du budget communal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

.../...

Au registre sont les signatures.
Affiché le 14 juin 2018

Pour extrait conforme,
En Mairie, le 14 juin 2018

Le Maire,
Christian SANS

